

L'APTS en **NEGO EXPRESS**

Décembre 2005

Dans le cadre de la négociation pour le renouvellement de votre convention collective, il n'y a toujours pas de développement au plan salarial. Le gouvernement refuse de négocier et maintient l'offre complètement inacceptable d'augmentation de 8 % pour 6 ans et 9 mois. Devant la menace grandissante de décret, l'APTS fait appel à votre participation pour accentuer les moyens de pression.

Un décret... Non merci!

Durant la semaine du 12 décembre, les membres de vos exécutifs locaux afficheront le message suivant : « Un décret... Non merci! » dans votre établissement. Une campagne de publicité dans les grands quotidiens transmettra le même message, mais vous êtes les meilleurs ambassadeurs pour le faire.

Journée sombre : le 15 décembre

Le 15 décembre, l'APTS vous suggère de vous vêtir de noir, car cette journée symbolise la date limite pour une négociation démocratique. Après ce jour, s'il n'y a pas de dénouement, le couperet risque de tomber très rapidement. Aussi, il pourrait y avoir d'autres initiatives locales pour exprimer votre mécontentement. Consultez vos exécutifs locaux pour en savoir plus.

Semaine de manifestations

Dans la semaine du 12 décembre, il y aura des manifestations symboliques APTS pendant la pause du midi, dans différentes régions du Québec. Vos exécutifs locaux recevront sous peu du matériel aux couleurs de l'APTS pour outiller les manifestants. Vous trouverez ci-dessous l'horaire et le lieu des manifestations. Si vous travaillez assez près, nous vous invitons à y prendre part.

Lundi : Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme
Mardi : CHUS – Site Fleurimont
Mercredi : CHUL du CHUQ
Jeudi : CHUM - Site Notre-Dame (pavillon Deschamps)

Pour obtenir l'information la plus récente au sujet de la négociation, consultez la ligne *Info-APTS* aux numéros suivants : 450.670.2411, poste 3056, ou au 1 866 521.2411, poste 3056.

Tract sur les
revendications
de négociation

